Décision 19-DCC-230 du 02 décembre 2019

relative à la prise de contrôle conjoint du fonds de commerce Hyper U de Vierzon et de la cafétéria Toquenelle par M. Geoffray Gauthier et Expan U Ouest

Posted on: 02 décembre 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	M. Geoffray Gauthier Expan U Ouest Hyper U de Vierzon Cafétéria Toquenelle

Lire

le texte intégral de la décision
34.63 Ko